



Lettre mensuelle

Janvier 2025



Enquête ENPlus

ENplus® a récemment mené une enquête auprès des entreprises certifiées afin de recueillir leurs retours sur leur expérience avec le programme de certification.

[Voir les résultats](#)



Interview

Le PDG de Cadel, Massimo Daruos, partage ses réflexions sur les avantages des poêles à granulés modernes.

[Lire l'interview](#)

Formation pour les responsables qualité

Cette année, ENplus® organisera des formations pour les responsables qualité en Bosnie-Herzégovine, en Belgique, en Bulgarie, en Croatie, en Pologne, en Serbie et en Slovénie. Une formation en ligne est disponible en anglais, ukrainien, français et turc pour les responsables qualité des entreprises certifiées situées dans d'autres pays. Tous les responsables qualité doivent suivre une formation dans l'année suivant leur certification, puis au moins une fois par période de certification. [Consultez les événements à venir ici.](#)

Le saviez-vous ?

En 2023, l'Union européenne a économisé plus de 17 milliards de litres de gaz naturel liquéfié importé grâce à l'utilisation de granulés de bois. Bioenergy Europe a lancé la campagne de communication "C'est possible" pour souligner la contribution essentielle de la bioénergie au paysage des énergies renouvelables en Europe et son potentiel pour soutenir la transition énergétique de l'UE.

Projet de surveillance du marché

Le projet de surveillance du marché est une initiative visant à analyser des sacs de granulés certifiés ENplus® prélevés aléatoirement sur le marché pour vérifier leur conformité aux normes du programme. Ce projet fait partie des procédures ENplus® pour un contrôle de qualité constant. Il est ouvert à toute personne souhaitant soumettre un échantillon de granulés certifiés pour analyse.

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous à : enplus@bioenergyeurope.org.

+9 ENTREPRISES CERTIFIÉES

en janvier 🖱️

- BE 324 : SA TERVAL
- BR 304 : SCANCOM DO BRASIL LTDA
- DK 307 : Ørsted Bioenergy and Thermal Power A/S
- IT 072 : Bio Fiber Energy S.r.l.
- IT 442 : HM Pellet S.r.l.
- PL 095 : Sylva Sp. z.o.o.
- PL 376 : Phoenix Chemicals Trading Sp. z o.o.
- SE 007 : Moelven Pellets AB
- SI 015 : BIRON d.o.o.

1230

CAS DE FRAUDES RÉSOLUS !

[EN SAVOIR PLUS SUR LA GESTION
DES FRAUDES](#)

341

ENTREPRISES BLACKLISTÉES

[VOIR LA LISTE NOIRE](#)

ENTREPRISES RADIÉES

en janvier 🖱️

BE 002 : Energies Renouvelables des Ardennes
BG 015 : Kastamonu Bulgaria AD
CN 007 : CaoCounty Lubang Bioenergy Co., Ltd
SI 009 : MBS list d.o.o.
SK 018 : P.F.A. spol. s.r.o

Visitez notre [site internet](#) pour plus d'informations



ENplus France

229 Rue Joseph Fontanet, 73000 Chambéry
contact@enplus-pellet.fr

